

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

4.2.1 : ENTREtenir DURABLEMENT LES ESPACES VERTS		ATTENUATION/ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, EAU, BIODIVERSITE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SEQUESTRATION CARBONE PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	Environ 75% de la surface terrestre a été altérée par l'activité humaine alors même que 85% des français considèrent importante la proximité avec un espace vert. Le phénomène des îlots urbains est dû à l'accumulation d'un certain nombre de facteurs : la densité urbaine, la circulation automobile, la minéralisation excessive et le déficit de végétal et d'eau dans les espaces publics. Afin de lutter contre ce phénomène, la végétalisation des centre villes permet de ramener de la fraîcheur ainsi que de la biodiversité. C'est pourquoi CMC s'engage à préserver les espaces existants, à les entretenir et à en créer de nouveaux.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la surface de sols imperméables • Développer la végétalisation du territoire • Améliorer le cadre de vie et le confort d'été Réduire les îlots de chaleur • Augmenter le stockage de carbone 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	Plusieurs sites sont semés en prairie fleurie Actuellement, des travaux de terrassement sont en cours sur un parking au cœur de Locminé et un gazon fleuri est prévu en remplacement de pavés Priorisation du mulching sur les tontes, broyage des haies et branchages sur site et réemploi du broya sur place en paillage de massifs plantés		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET A DEVELOPPER ⇒ ACTION PONCTUELLE</p> <p>1. Constituer un groupe de travail pour échanger sur les méthodes d'entretien des services « espaces verts » avec EPCI et communes – une fois par an :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexion sur la mise en place de gestion des espaces verts et/ ou de nouvelles techniques de gestion durable ➤ Partager les nouveautés et les retours d'expériences (matin'eaux et formations par le Syndicats de Bassin Versant) ➤ Entretien sans produit phytosanitaire et sans arrosage (en lien avec le suivi effectué par Blavet Terre et Eaux) ➤ Formation des agents des espaces verts <p>2. Assurer une gestion durable des espaces verts de l'EPCI et des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer dans la gestion des espaces publics, la protection des plantations existantes, le développement d'essences locales non allergisantes, ne déséquilibrant pas les écosystèmes et nécessitant pas ou peu d'arrosage ➤ Gestion différenciée et aggradante des espaces publics en protégeant les espèces présentes ➤ Mise en place de prairies fleuries, ruches, poulailler ➤ Plantation de haies et arbres fruitiers, haies sèches, etc. ➤ Développement de l'écopâturage (lien avec action 4.1.1) ➤ Création d'espaces verts, balades urbaines et de rencontres ➤ Développer des pratiques zéro déchets verts (lien avec action 3.2.1) ➤ Mise en place de vergers communaux, potagers collectifs, espaces verts comestibles ➤ Entretien et gestion des fossés <p>3. Communiquer sur les actions mises en place (lien avec action 1.1.2)</p>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, Petite Ville de Demain, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 1.1.2 : Animer et communiquer autour du PCAET Action 3.1.2 : Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux Actions de l'axe 4 Action 5.3.2 : Former les élus et agents aux enjeux climat-air-énergie	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : Espaces verts – 0.1 ETP Supports : TTC, déchets (économie circulaire) – 0.01 ETP chacun + communes Associés/informés : Aménagement/Mobilité	Syndicats de Bassin Versant, Région, agriculteurs, DDTM, DREAL, CAUE	élus, agents, usagers
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	A définir		
Financement	ANCT, Banque des territoires, Fonds vert, Région, CEREMA, Agence de l'eau, Fonds européens		
Echéance calendrier	2025 : Formation des élus et des agents - Mise en place du groupe de travail 2026 : Travail avec les espaces verts et les communes sur la définition d'actions de révégétalisation – Intégration au documents d'aménagement 2027-2030 : Mise en place des actions		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	

AXE 4 : GERER ET VALORISER LA BIODIVERSITE, L'EAU ET LES PAYSAGES
 OBJECTIF 4.2 : VEGETALISER ET AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Constitution du groupe de travail	CMC	Mis en place
Nombre de nouvelles pratiques durables mises en place	CMC	A définir
Nombre d'espaces verts créés et superficie		A définir
Nombre d'actions de communication réalisées		12
Incidences environnementales		
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)		
Mesures ERC : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	